

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



CONTRÔLE GÉNÉRAL
DES ARMÉES

GROUPE DES INSPECTIONS
Inspection des installations classées

Affaire suivie par :
LCL JACQUES
Tél. : 01 72 69 22 06

Paris, le 30 octobre 2013

N°13 - 04250 - DEP/DEF/CGA/IS/IIC/PPRT3

La chef de l'inspection des installations classées
à

Monsieur le Préfet de la Marne
A l'attention du Service interministériel régional des
affaires civiles et économique de défense et de la
protection civile

Objet : Plan de prévention des risques technologiques du dépôt d'hydrocarbures de
Dampierre au Temple.

Référence : Arrêté de prescription du PPRT en date du 31 janvier 2012.

P. jointe : Fiche relative à l'évaluation environnementale.

Conformément à l'arrêté de prescription du plan de prévention des risques technologiques du dépôt d'hydrocarbures de L'Epine, je vous adresse en pièce jointe, la fiche relative à l'évaluation environnementale de ce plan.

Le dépôt d'Hydrocarbures de Dampierre au Temple, dont le périmètre d'étude intéresse tout ou partie des communes de Dampierre-au-Temple, de la veuve et de Saint-Etienne-au-Temple, est implanté à plus de 2000 mètres de toute habitations dans une zone à vocation agricole, seule une activité industrielle de type "parc à ferrailles" est implanté à 200 environ au nord des limites de l'établissement. Les études réalisées par le Service National des Oléoducs Interalliés, exploitant des installations, ayant mis en évidence que les enjeux humains ou environnementaux impactés en cas de situation accidentelle dans cet établissement sont faibles, les mesures mises en œuvre dans le cadre de ce plan, ne sont pas de nature à générer des impacts sur les zones habitées ou naturelles voisines du site.

Je laisse toutefois, à votre appréciation, la nécessité ou non de demander la réalisation d'études complémentaires dans le cadre de l'évaluation environnementale.

La contrôleuse des armées Marie-Noëlle Quiot
Chef de l'inspection des installations classées



Copies (avec PJ) :
DDT Marne
SNOI

Copies interne (sans PJ) :
IIC/PPRT3 et CdM2

FICHE

Evaluation environnementale des plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

Procédures d'examen au CAS PAR CAS

Renseignements fournis par la personne publique en charge du Plan

Demandeur : Ministère de la Défense

Description des caractéristiques principales du PPRT

Personnes publiques compétentes en charge du PPRT : Ministère de la Défense et Préfet de la Marne

Etablissement concerné : dépôt d'hydrocarbures du Service National des Oléoducs Interalliés sur la commune de Dampierre au Temple (51)

Communes concernées : Dampierre au Temple (51), Saint-Etienne du Temple (51) et La Veuve (51)

Nombre d'établissement à autorisation avec servitude : 1

Nature des activités à risques : stockage de liquides inflammables (produits pétroliers)

Enjeux du PPRT : Le plan de prévention des risques technologiques prescrit pour cet établissement a pour but de maîtriser l'urbanisation autour des installations à risques. Au stade de la prescription et des premières analyses, il n'y a pas d'habitations d'implanté dans le périmètre d'étude. Une activité industrielle de type parc à ferrailles se situe à 200 m des limites nord du dépôt. Cet établissement industriel n'est que très faiblement atteint par les effets thermiques ou de surpression en cas d'accident dans le dépôt.

Les enjeux humains susceptibles d'être impactés par les effets des phénomènes dangereux générés dans le cadre des activités de l'établissement sont très faibles. Seuls des agents du SNOI et de son opérateur TRAPIL ou leurs sous-traitants sont présents sur le site, dans le cadre de l'exploitation des installations.

Description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du PPRT

Le périmètre d'étude du PPRT est fourni en annexe à la présente fiche

Superficie totale du parc de stockage de liquides inflammables de Dampierre au Temple : environ 22 hectares

Zones à enjeux environnementaux recouvertes : L'établissement est desservi par une route privée depuis Dampierre au Temple. Il est implanté à environ 2 000 mètres au sud et à l'ouest

des premières habitations des villages de Dampierre au Temple et de Saint-Etienne au Temple dans une zone de terrains agricoles.

Il n'y a ni zone à espèces protégées, ni zone Natura 2000, ni zone archéozoologiques et archéobotaniques recensés dans les communes concernées par le PPRT.

Description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine des mesures susceptibles d'être mises en œuvre dans le PPRT

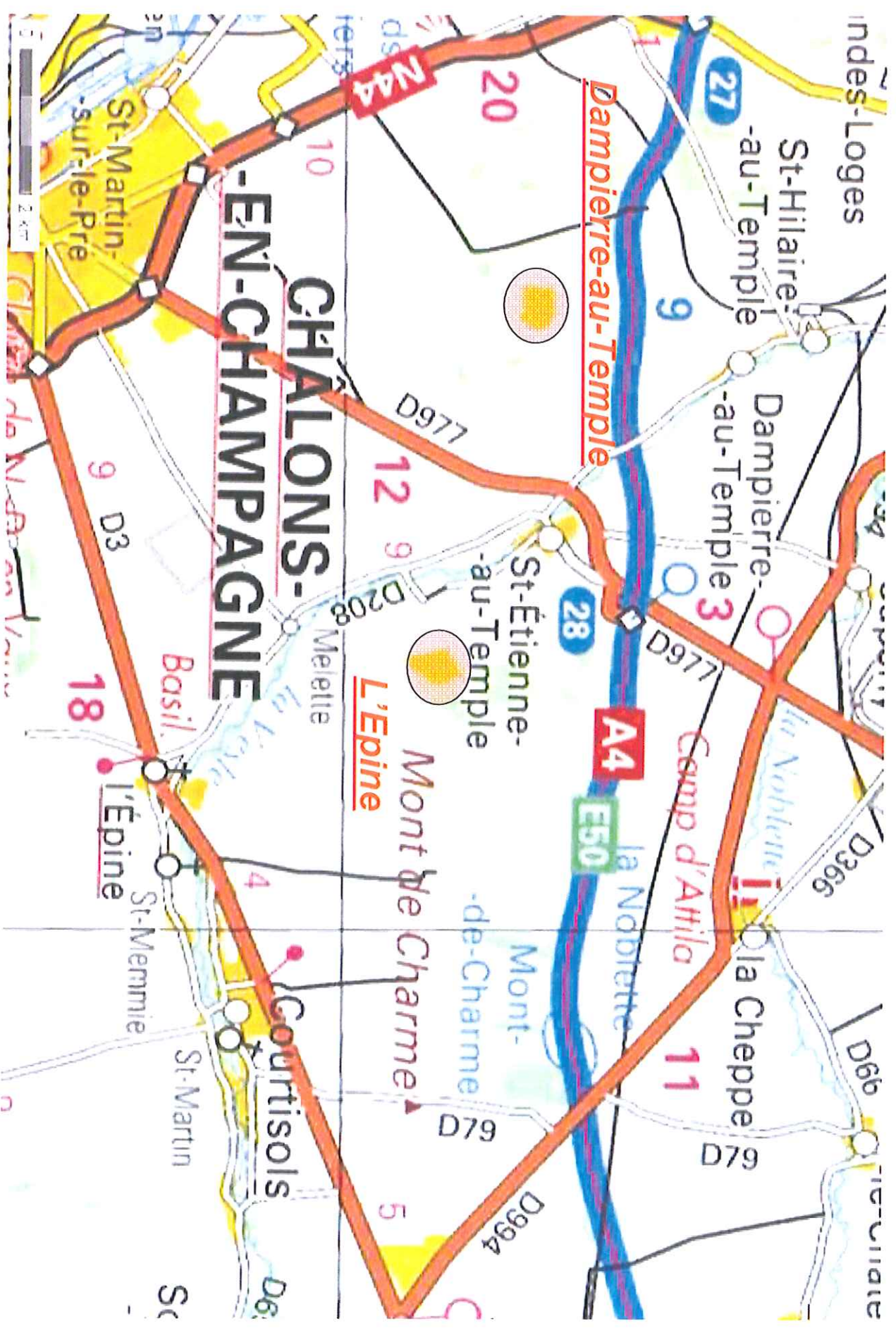
Les scénarios accidentels potentiels retenus dans le cadre du PPRT sont susceptibles de produire à l'extérieur du site des effets thermiques et/ou des effets de surpression.

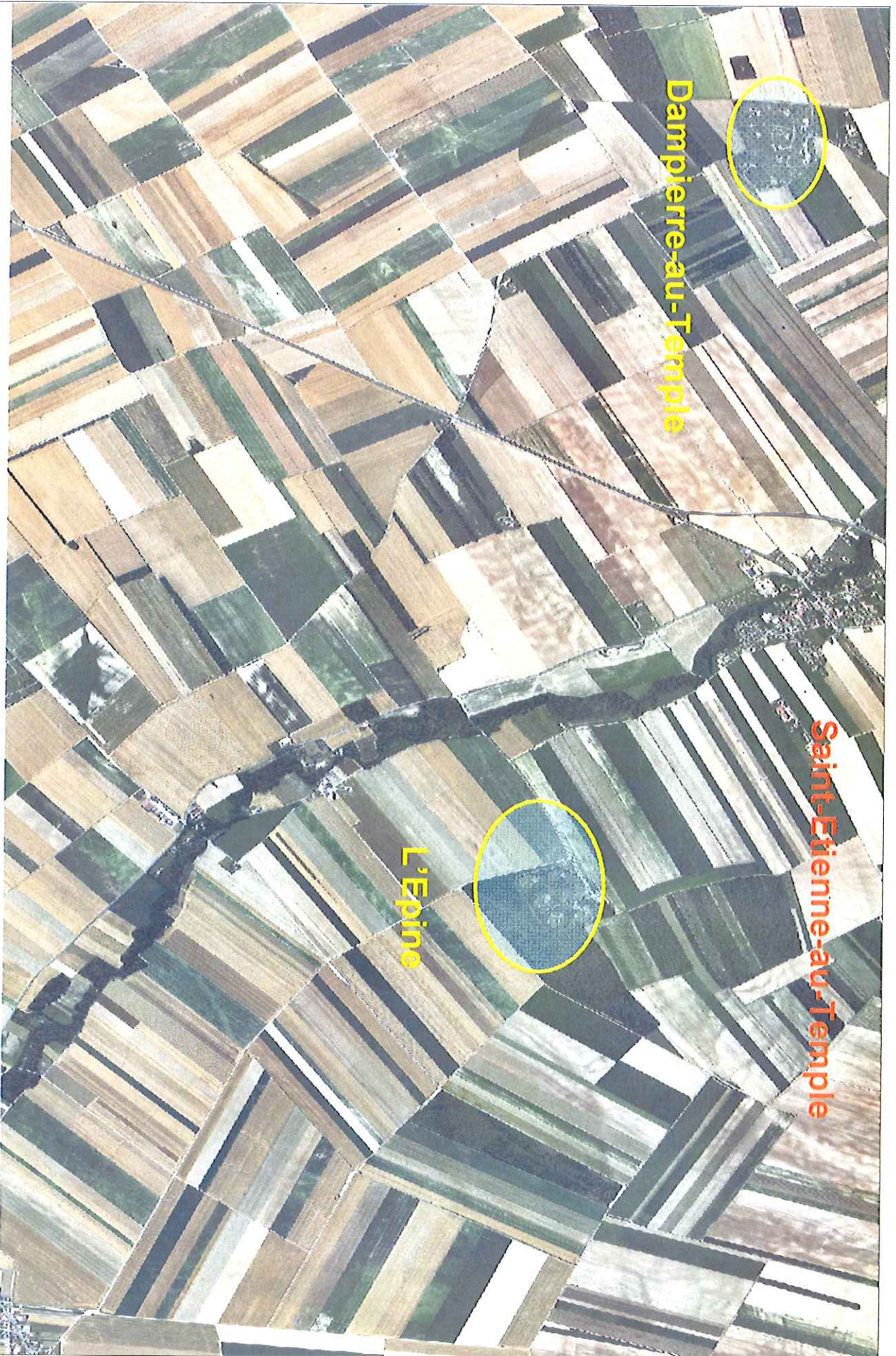
Le PPRT n'est pas susceptible de prescrire des travaux d'aménagement de la voirie ou des réseaux.

Le PPRT n'est pas susceptible de prescrire des ouvrages de protection autre que la protection interne des locaux.

Le PPRT n'est pas susceptible de prescrire des travaux d'aménagement ou des ouvrages dont les zones recouperaient des zones à enjeux environnementaux.

Le PPRT n'est pas susceptible d'autoriser une augmentation de la population dans une des zones concernées par les aléas relatifs au fonctionnement de l'établissement.



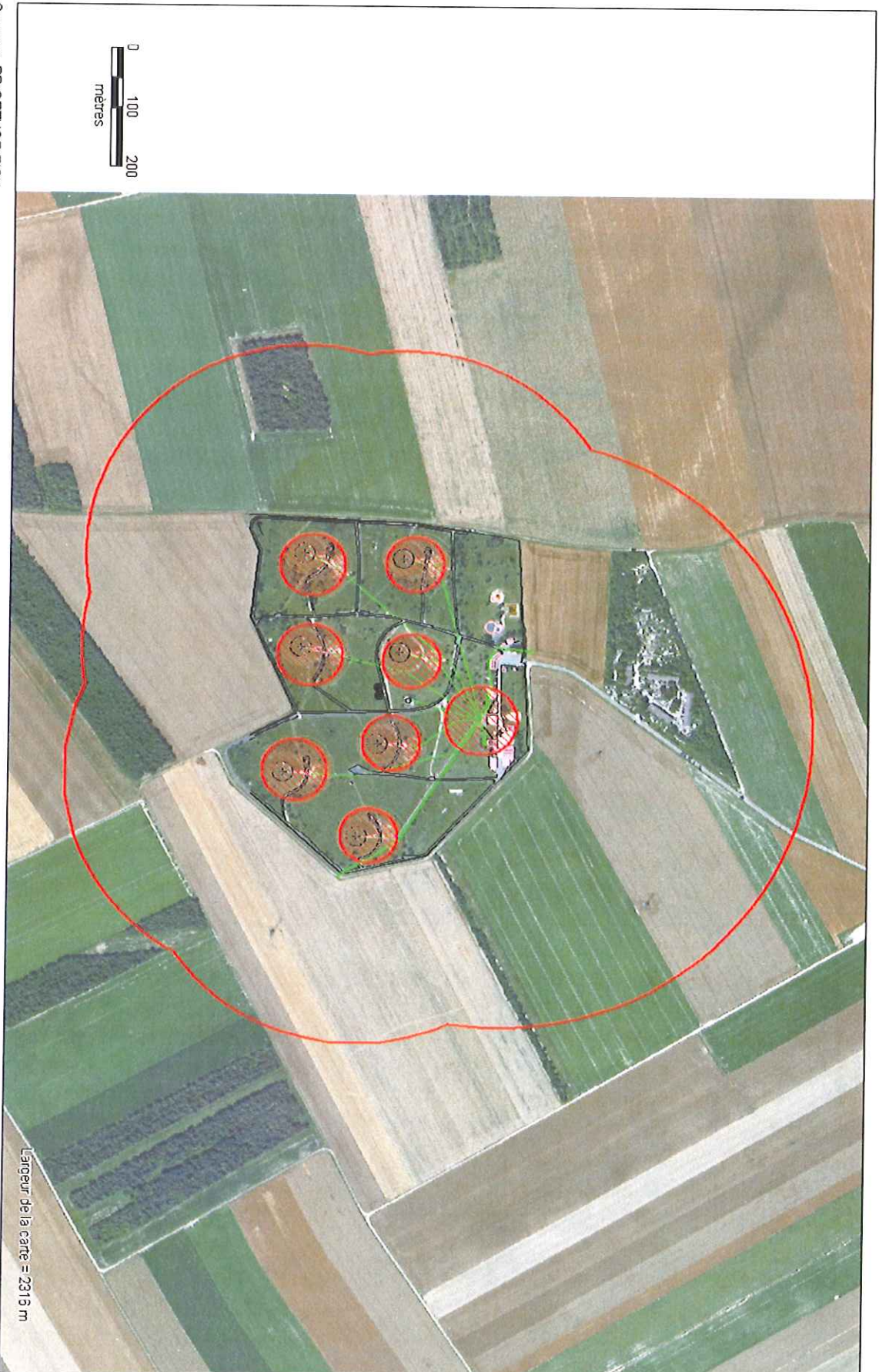


Dampierre-au-Temple

Saint-Etienne-au-Temple

L'Epine

EDD SNOI - DAMPIERRE-AU-TEMPLE (51) Périmètre d'étude



Sources: BD ORTHO@IGN

Plan de masse du site

Redaction/Edition: INERIS - 29/08/2011 - MAPINFO@V 9.5 - SIGALEA@V 3.2.016 - @INERIS 2010

Largeur de la carte = 2316 m

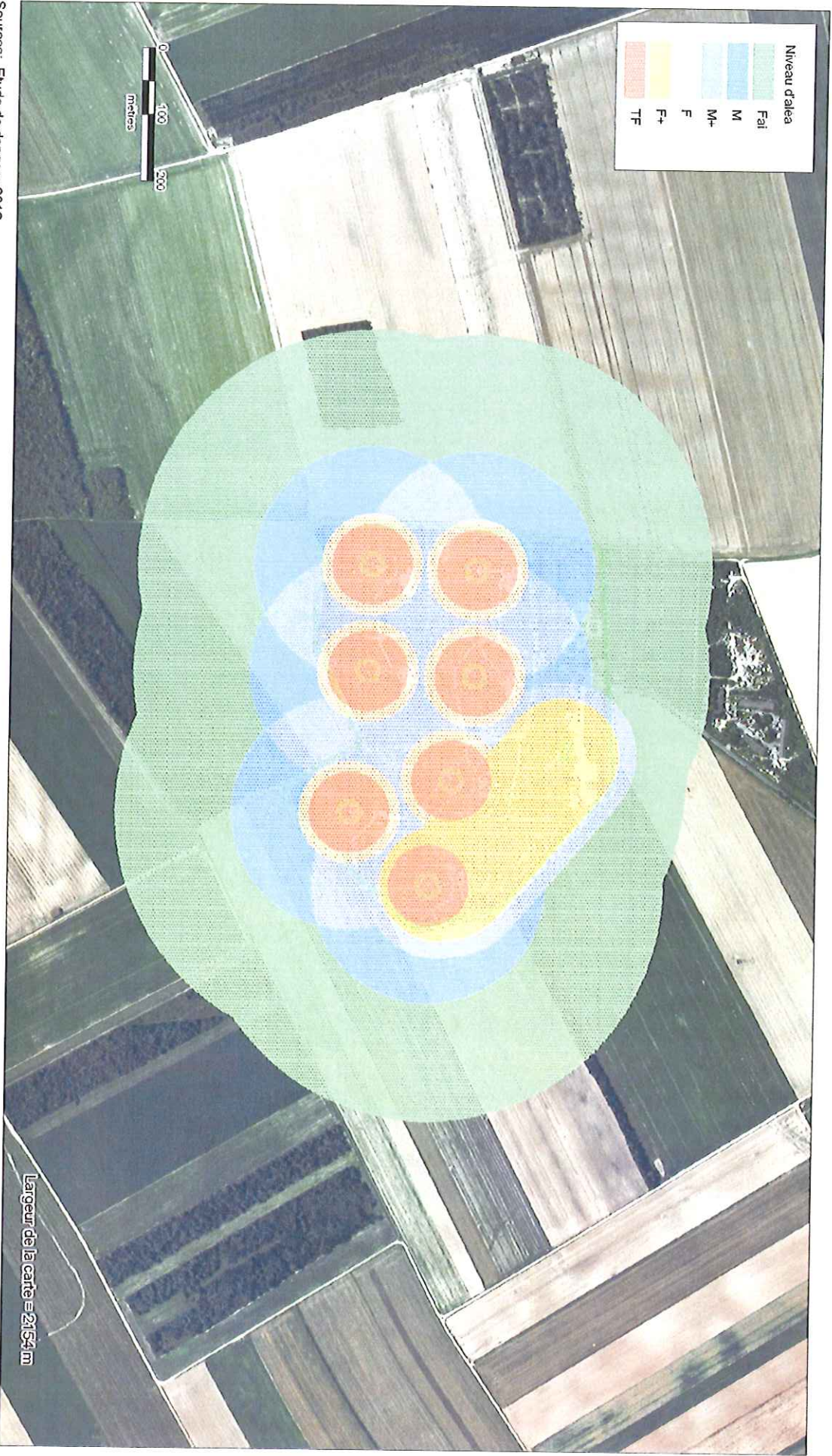
SIGALEA

PPRT de Dampierre-au-Temple (SNOI) Enveloppes des intensités tous types d'effets à cinétique rapide confondus



Sources : Etude de dangers 2012

PPRT de Dampierre-au-Temple (SNOI) Enveloppes des aléas tous types d'effets confondus



Sources: Etude de dangers 2012

Rédaction/Édition: LCL Francis JACQUES - 17/10/2013 - MAPINFO® V 9.5 - SIGALEA® V 3.2.01.4 - ©NERIS 2010